

Délibération 2024-27

Point de l'ordre du jour : V 5.2

Objet : Budget 2025

Vu le code des juridictions financières ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure de Paris-Saclay.

Article 1 : Point V 5.2.1 Tarifs de formation continue

Le conseil d'administration approuve les tarifs de formation 2025 de la formation continue, applicables à compter du 1^{er} janvier 2025, tels que présentés dans le document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Article 2 : Point V 5.2.2 Répartition de la CVEC

Le conseil d'administration approuve la répartition des dépenses financés par la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération en faveur de :

- L'amélioration de l'accueil des étudiants à hauteur de 22 % du budget prévisionnel des recettes 2025
- La culture à hauteur de 19 % du budget prévisionnel des recettes 2025
- La santé et médecine de prévention à hauteur de 30% du budget prévisionnel des recettes 2025
- Le sport à hauteur de 9 % du budget prévisionnel des recettes 2025
- L'action sociale à hauteur de 20 % du budget prévisionnel des recettes 2025

Nombres de votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Article 3 : Point V 5.2.3 Campagne d'emplois 2025

Le conseil d'administration approuve la campagne d'emplois 2025 telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Article 4 : Point V 5.2.4 Budget initial

Le Conseil d'administration approuve le projet de budget initial 2025 tel que présenté dans le document joint à la présente délibération qui fixent :

• Prévision de recettes encaissables : **108 631 533 €** dont :

- recettes globalisées : **104 727 580 €**

- recettes fléchées : **3 903 953 €**

• Autorisations d'engagement : **124 413 264 €** dont :

- personnel : **83 216 685 €**

- fonctionnement : **36 400 762 €**

- investissement : **4 795 817 €**

• Crédits de paiement : **121 413 416 €** dont :

- personnel : **83 216 685 €**

- fonctionnement : **31 786 994 €**

- investissement : **6 409 737 €**

Ce qui conduit à dégager :

• solde budgétaire déficitaire : **12 781 883 €**

• Déficit du compte de résultat prévisionnel : **3 177 861 €**

• Une insuffisance d'autofinancement : **2 054 856 €**

• Prélèvement sur fonds de roulement : **4 073 726 €**

Le budget principal :

• Prévision de recettes encaissables : **104 727 580 €** dont :

- recettes globalisées : **104 727 580 €**

- recettes fléchées : **0 €**

• Autorisations d'engagement : **121 991 837 €** dont :

- Masse salariale : **83 216 685 €**

- Autres charges de fonctionnement : **35 900 762 €**

- Dépenses d'investissement : **2 874 390 €**

• Crédits de paiement : **117 991 989 €** dont :

- Masse salariale : **83 216 685 €**
- Autres charges de fonctionnement : **31 286 994 €**
- Dépenses d'investissement : **3 488 310 €**

Le budget Saclay :

- Prévision de recettes encaissables : **3 909 953 €** dont :
 - recettes globalisées : **0 €**
 - recettes fléchées : **3 909 953 €**
- Autorisations d'engagement : **2 421 427 €** dont :
 - Masse salariale : **0 €**
 - Autres charges de fonctionnement : **500 000 €**
 - Dépenses d'investissement : **1 921 427 €**
- Crédits de paiement : **3 421 427 €** dont :
 - Masse salariale : **0 €**
 - Autres charges de fonctionnement : **500 000 €**
 - Dépenses d'investissement : **2 921 427 €**

Le plafond d'emplois consolidé est fixé à 1 577 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État de 1 451 ETPT, et le plafond sur ressources propres de 126 ETPT.

Nombres de votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 13 décembre 2024.

Pour extrait conforme,
La présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Nathalie CARRASCO

<p><u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 13/12/2024- D.2024-27</p> <p><u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u> 27/01/2025</p> <p>_____</p> <p>Rendue exécutoire compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le : 22/01/2025</p>	<p><u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.</p>
--	--

BUDGET INITIAL

Exercice 2025

présenté par

*Madame Nathalie CARRASCO,
Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay*

– Conseil d'administration du 13 décembre 2024 –

Sommaire

Note de présentation du budget 2025	1
I/ Budget principal	4
I.1/ Budget en encaissements et décaissements	4
I.1.1/ Recettes	5
I.1.2/ Dépenses.....	7
I.1.3/ Solde budgétaire	16
I.2/ Budget en droits constatés.....	17
I.2.1/ Recettes	17
I.2.2/ Dépenses.....	18
I.2.3/ Grands agrégats	19
II/ Budget annexe de l'opération immobilière	21
II.1/ Budget en encaissements et décaissements.....	21
II.1.1/ Recettes	21
II.1.2/ Dépenses	21
II.2/ Budget en droits constatés	22
III/ Budget agrégé	23
Tableaux budgétaires : Budget agrégé	27
Tableaux budgétaires : Budget principal	42
Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération immobilière	48

Note de présentation du budget 2025

Le budget initial de l'exercice 2025 a été établi dans un contexte difficile lié d'une part aux incertitudes pesant sur le vote du budget de l'Etat et des moyens alloués aux établissements qui en découlent et d'autre part sur les contraintes exogènes fortes qui pèsent sur l'Ecole telles que l'augmentation du CAS Pension de 4%, l'augmentation anticipée du SMIC sans financement annoncé. Sur cette base l'Ecole a engagé des mesures visant à réduire certaines dépenses et se structure pour améliorer son niveau de ressources propres afin de poursuivre ses missions sur la base des priorités politiques posées dans la lettre d'orientation budgétaire du 15 mars 2024 (délibération 2024-07). Ces priorités sont les suivantes :

- Proposer une offre de formation répondant aux besoins de la société et aux enjeux environnementaux en misant notamment sur les complémentarités qu'offrent l'Université Paris-Saclay. Cette politique implique un effort en matière de campagne d'emplois des enseignants et enseignants-chercheurs tout en veillant à sa soutenabilité à moyen/long terme ;
- Répondre au besoin stratégique de donner accès à un logement à proximité de l'établissement pour nos élèves et étudiants, en particulier les primo-entrants ;
- Accompagner financièrement les normaliennes étudiantes et normaliens étudiants à travers des programmes de bourses (Femmes en sciences, bourses sur critères sociaux, bourses ARPE, ...) ;
- Poursuivre notre politique d'accompagnement de la population normalienne étudiante vers le doctorat par un dispositif de bourses pré-doctorales normaliennes lors des deux dernières années de diplôme ;
- Favoriser la mobilité internationale des normaliens, étudiants et personnels, tant entrante que sortante, en développant et valorisant notre dispositif de bourses ;
- Soutenir la dynamique des laboratoires de l'Ecole par des contrats doctoraux d'établissement et en facilitant le développement de leurs ressources propres via un accompagnement scientifique et administratif dans les réponses aux appels à projet ;
- Développer et structurer le réseau des alumni afin qu'il devienne un vecteur du rayonnement et du développement de notre institution et un nouveau vecteur de ressources propres ;

- Mettre en œuvre les actions programmées du plan de sobriété énergétique voté par le Conseil d'Administration en décembre 2022 et plus largement les 15 engagements pour la transformation écologique de l'Etat (cf. circulaire de la Première Ministre du 21 novembre 2023¹) qui seront repris dans le schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale ;
- Renforcer la professionnalisation des équipes et inscrire l'action des services dans la logique de « service public + » en continuant à rechercher également les complémentarités avec l'Université Paris-Saclay. A ce titre, le renforcement des outils de pilotage et de l'informatique de gestion sera un enjeu majeur pour l'exercice 2025 et ceux à venir ;
- Viser un retour à l'équilibre budgétaire du budget initial à l'horizon 2027.

Le budget 2025 a été construit sur les principes suivants :

- le maintien de la SCSP 2024 modifiée du montant des financements des mesures LPR, de la tranche 2025 du COMP,
- les recettes encaissables prévisionnelles en hausse au vu des mesures prises sur les effectifs normaliens, de la revalorisation des tarifs de formation continue, de la location active des locaux, d'une augmentation des ressources contractuelles recherche et formation,
- le maintien du soutien aux DER et unités de recherche,
- une campagne d'emplois dotant les entités des moyens humains nécessaires à la réalisation de leurs activités,
- l'ajustement des dotations des services support et soutien sur la base des consommations constatées sur les exercices antérieurs et la présentation de projets à mener dans le cadre du projet d'administration et des projets de services.

Malgré les efforts de rationalisation du budget de l'établissement, la prise en compte du soutien de l'Etat dans la cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance, et les principes visant à ajuster les crédits au plus près des besoins et des ressources disponibles, le budget initial 2025 est soumis au conseil d'administration en déficit à hauteur de - 3,2 M€ et le fonds de roulement est mobilisé pour équilibrer des charges de personnel :

- effet automatique de l'augmentation du Smic (salaire minimum de croissance) sur le salaire des normaliens pour un montant de 1,1 M€, mesure qui, si elle n'était pas compensée, met structurellement les écoles normales supérieures dans une impasse financière,
- augmentation du Cas pensions de 4%: 1,3 M€,
- mesures indiciaires dite « Guerini » financées à 50% : 0,9 M€.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des grands agrégats au cours des derniers exercices.

Évolution des grands agrégats entre 2021 et 2025

Exercice	2021	2022	2023	BR 2024	BI 2025
Résultat de l'exercice	4,8 M€	1,0 M€	-0,7 M€	-2,5 M€	-3,2 M€
Capacité / insuffisance d'autofinancement	5,9 M€	2,4 M€	0,5 M€	-1,3 M€	-2,1 M€
Apport / prélèvement sur fonds de roulement	3,1 M€	0,7 M€	-0,5 M€	-2,8 M€	-4,1 M€
Fonds de roulement	27,5 M€	28,2 M€	27,7 M€	24,9 M€	20,8 M€

Le budget principal de l'établissement est tout d'abord présenté dans les pages qui suivent puis le budget annexe de l'opération immobilière et enfin le budget agrégé. Les tableaux budgétaires sont ensuite reportés.

I/ Budget principal

Le budget en encaissements et en décaissements, composé des recettes encaissées (RE), des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP)¹, est tout d'abord présenté puis le budget en droits constatés² est examiné.

I.1/ Budget en encaissements et décaissements

Les différentes enveloppes du budget en encaissements et en décaissements et leur évolution entre le budget rectificatif (BR) de l'exercice 2024 et le budget initial (BI) 2025 sont précisées dans le tableau ci-après. Les recettes encaissées sont ensuite examinées puis les dépenses.

¹ Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des AE. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des AE initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Par exception, l'article 181 du décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) prévoit que, s'agissant des dépenses de personnel, les AE sont consommées à hauteur des CP correspondants.

Les recettes budgétaires sont comptabilisées dès lors que l'agent comptable rapproche l'encaissement du titre de recette (RE).

² Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient pu être payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de la situation patrimoniale de l'établissement.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes globalisées			
	AE			CP			RE			
	BR 2024	Δ	BI 2025	BR 2024	Δ	BI 2025	BR 2024	Δ	BI 2025	
Personnel	80,5 M€	2,8 M€	83,2 M€	80,5 M€	2,8 M€	83,2 M€	92,3 M€	0,1 M€	92,4 M€	SCSP
Fonctionnement	31,3 M€	4,6 M€	35,9 M€	30,6 M€	0,7 M€	31,3 M€	5,2 M€	1,0 M€	6,3 M€	Autres financements de l'État et publics
Investissement	3,1 M€	-0,2 M€	2,9 M€	2,9 M€	0,5 M€	3,5 M€	7,1 M€	-1,0 M€	6,1 M€	Autres recettes propres
Total	114,9 M€	7,1 M€	122,0 M€	114,0 M€	4,0 M€	118,0 M€	104,6 M€	0,1 M€	104,7 M€	Total
Solde budgétaire : excédent							9,4 M€		13,3 M€	Solde budgétaire : déficit

I.1.1/ Recettes

Le montant prévisionnel des encaissements, qui s'élève à 104,7 M€, est en augmentation de +0,1 M€ entre les exercices 2024 et 2025 pour prendre en compte la notification de la subvention pour charges de service public (SCSP, +0,1 M€). Les grandes masses des encaissements sont données ci-après.

■ Subvention pour charges de service public : 92,4 M€ (+0,1 M€)

Le montant prévisionnel de la SCSP, basé sur la notification du 5 juillet 2024, s'élève à 92,4 M€, soit une augmentation prévisionnelle de +0,1 M€ entre les deux exercices. Il résulte des variations suivantes :

- minoration de la tranche 2024 du COMP (30% du montant alloué) : -0,6 M€,
- intégration de la tranche 2025 du COMP (20% du montant notifié) : +0,4 M€
- financement des impacts 2025 de la LPR : +0,3 M€ (RIPEC 3 + 125 k€, CPJ + 110 k€, revalorisation des doctorants + 77 k€),

■ Ressources propres : 12,4 M€

Le montant prévisionnel des ressources propres reste quasi stable par rapport au budget rectificatif 2024 (12,4 M€), en revanche il diminue de – 0,4 M€ par rapport au compte financier 2023 dans lequel était comptabilisé des recettes exceptionnelles (« amortisseur électricité » financé par l'Etat et remboursements de dépenses de documentation engagées pour les membres du groupement d'achat par l'ENS). Les recettes propres représentent 12% des recettes encaissables totales. Les principales variations prises en compte sont les suivantes :

- une augmentation sensible recettes liées aux droits d'inscription : + 40 k€,
- une baisse de la taxe d'apprentissage: – 93 k€ en raison du report d'encaissement de la campagne 2023 sur l'année 2024,
- une augmentation de recettes de locations : + 116 k€

Les principaux postes des recettes propres sont présentés dans le tableau ci-après :

	CF 2023	BR 2024	BI 2025	%
Droits d'inscription	638k€	735k€	775k€	6%
CVEC	122k€	127k€	126k€	1%
Formation continue	301k€	257k€	257k€	2%
Taxe d'apprentissage	157k€	350k€	257k€	2%
Contrats et prestations de recherche hors ANR	2 113k€	3 174k€	2 685k€	22%
ANR PIA	2 843k€	1 282k€	1 527k€	12%
ANR hors PIA	1 458k€	2 564k€	2 000k€	16%
Subventions Union européenne	1 689k€	303k€	976k€	8%
Subventions Région	179k€	297k€	278k€	2%
Autres subventions	1 124k€	724k€	1 495k€	12%
Mécénat	123k€	356k€	235k€	2%
Autres recettes propres	2 061k€	2 153k€	1 754k€	14%
Total recettes propres	12 806k€	12 322k€	12 365k€	100%

Le poste « autres recettes propres » regroupe diverses recettes récurrentes telles que le remboursement par des écoles partenaires de dépenses occasionnées pour les concours de recrutement des élèves (0,2 M€), le remboursement de missions d'enseignement de doctorants et de mises à disposition de personnel (au total 0,2 M€), les encaissements suite à des ruptures d'engagement décennal (0,8 M€), et des locations de locaux (0,3 M€).

I.1.2/ Dépenses

Le montant des crédits inscrits au budget s'élève à **122,0 M€ en AE** (+ 7,1 M€) et **118,0 M€ en CP** (+ 4,0 M€).

a/ Dépenses de masse salariale : 83,2 M€ (+ 2,7 M€)

L'augmentation prévisionnelle des dépenses de masse salariale, à hauteur de +2,7M€ entre la prévision inscrite au budget rectificatif 2024 et le budget initial 2025, est analysée ci-dessous par typologie d'emplois, en distinguant les flux (entrées-sorties), les mesures réglementaires, les mesures établissements et les ajustements d'exercice.

Pour la prévision 2025, sur le plan réglementaire, sont connues au moment de la construction du budget initial, les mesures Loi programmation recherche (LPR) et une augmentation très fortement probable du taux de charges patronales pension civile. En attente des textes réglementaires et de notifications, ces éléments sont tout de même intégrés dans le budget initial.

▪ Normaliens : 40,9 M€ (+ 0,7 M€)

La prévision de dépenses de masse salariale des élèves normaliens intègre les recrutements de ces dernières années ainsi que les mouvements en cours de scolarité (congés sans traitement, césures, redoublements, procédures joker, fins de scolarité anticipées).

Il est fait l'hypothèse que pour la rentrée N+1, tous les postes ouverts aux concours sont pourvus (reconduction postes ouverts N-1) et que les flux entrants et sortants en cours de scolarité pour congés sans traitement à l'initiative de l'élève s'équilibrent.

□ Flux des entrées et sorties : prévision d'ETPT stables entre le budget rectificatif 2024 et le budget initial 2025

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025
ETP au 31/12	904	918	905	909	920	902	941	950	922	959
ETPT	882	903	909	904	907	911	904	947	934	934
CST au 31/12	119	107	110	110	79	99	75	74	103	103

❑ **Mesures réglementaires : + 727 k€**

- Il a été annoncé une augmentation de 4 points du taux de cotisations patronales à la pension civile portant le taux à 78,28%. Cette augmentation a un impact élevé sur la masse salariale des normaliens élèves. Cette augmentation n'est pas compensée à ce jour : +811k€.
- L'impact de la nouvelle augmentation du SMIC au 1er novembre 2024 est minime. Compte tenu du montant actuel de l'indice minimum de traitement (IMT) soit 366 points correspondant à 1801,74€ mensuels bruts, l'indemnité différentielle à verser s'élèvera donc à 6 centimes bruts et sera donc inférieure à la valeur d'un point d'indice.
- L'enveloppe prévisionnelle de masse salariale est réduite de -85k€ due à la prise en compte en budget rectificatif de la régularisation des 2 points d'indice entre les 2 échelons au 1er juillet 2023 dont le décaissement est intervenu en 2024.

▪ **Personnels « ENS » : 37,0 M€ (+ 1,8 M€)**

L'évolution prévisionnelle des dépenses de masse salariale des personnels dits « ENS » (titulaires et contractuels, hors normaliens et hors personnels financés sur des contrats de recherche ou intervenant en formation continue) entre le budget rectificatif de fin d'exercice 2023 et le budget initial 2024, d'un montant de + 1,6 M€, est détaillée ci-dessous.

❑ **Flux d'entrées sorties : + 705 k€**

Les mouvements de personnels intervenus en 2024 ainsi que ceux qui devraient intervenir en 2025 (postes à pourvoir, arbitrage de la campagne d'emplois et départs prévus) conduiraient à une augmentation prévisionnelle de la masse salariale de +705k€.

❑ **Mesures réglementaires : + 679 k€**

Les mesures LPR se poursuivent en 2025 avec la revalorisation du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs (+125k€), l'augmentation de la rémunération des doctorants contractuels à compter du 1er janvier 2025 (+77k€) et la poursuite du déploiement du versement de la RIPEC C3 aux enseignants-chercheurs avec une cible de 45% des EC en 2027 (+6k€) : +228k€.

Sur la revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS en vue d'atteindre progressivement la cible en 2027 des montants ministériels prévus par l'accord du 12 octobre 2020. La circulaire du 20 juin 2024 prévoyait une revalorisation concentrée sur les agents de catégorie A pouvant aller jusqu'à 265€ brut annuel avec un effet au 1er janvier 2024. Le décaissement intervenant en 2025, l'impact des deux années est de +27k€.

Il a été annoncé une augmentation de 4 points du taux de cotisations patronales à la pension civile portant le taux à 78,28%. Cette augmentation n'est pas compensée à ce jour et l'impact sur les personnels titulaires de l'école est de +450 k€.

❑ **Glissement vieillesse technicité³ (GVT) positif : + 350 k€**

Le GVT positif, qui prend en compte les avancements d'échelon et de grade ainsi que les promotions de corps (GVT négatif comptabilisé avec les flux de personnels) conduit à une augmentation prévisionnelle de + **350 k€** (non financée par la SCSP).

❑ **Mesures à l'initiative de l'établissement : + 120 k€**

Des mesures pour les personnels, présentées aux instances de l'Ecole en 2023 afin de renforcer l'attractivité de l'Ecole et mettre en place de nouvelles mesures sociales, ont également un impact sur la masse salariale prévisionnelle 2025 :

- Mesures pour les personnels (reprise d'ancienneté, réévaluation des rémunérations des personnels au forfait et des personnels indicés, dispositif d'astreintes, de permanences et d'heures supplémentaires) : + 65 k€
- Dispositif d'astreintes et d'indemnisation d'heures supplémentaires : + 15 k€
- Ajustement pour versements exceptionnels (exemple : capital décès, rupture conventionnelle...) : + 40 k€.

³ Le GVT se décline en trois composantes :

- Effet glissement : impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Cet effet est le plus soumis à la politique de l'établissement.
- Effet vieillesse : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de rémunération, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté, et qui se traduit par un avancement sur grille indiciaire ;
- Effet technicité : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de grade ou de corps et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles, ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

Le GVT dû au glissement est comptabilisé avec les flux des personnels, ce que l'on entend par GVT dans la présentation correspond à l'effet vieillesse et l'effet technicité et est encore appelée GVT positif.

- **Personnels financés sur des contrats de recherche et prestations de formation continue : 5,2 M€ (+ 0,2 M€)**

Le montant prévisionnel des dépenses de masse salariale relatives à l'activité contractuelle des laboratoires de recherche gérée par l'École et, dans une moindre mesure, de celle liée à la formation est en augmentation de + 0,3 M€ entre les deux exercices et celle de la formation continue en diminution de – 0,1 M€.

- **Synthèse**

La répartition prévisionnelle des dépenses de masse salariale inscrites au budget initial par catégorie de personnels est précisée ci-après.

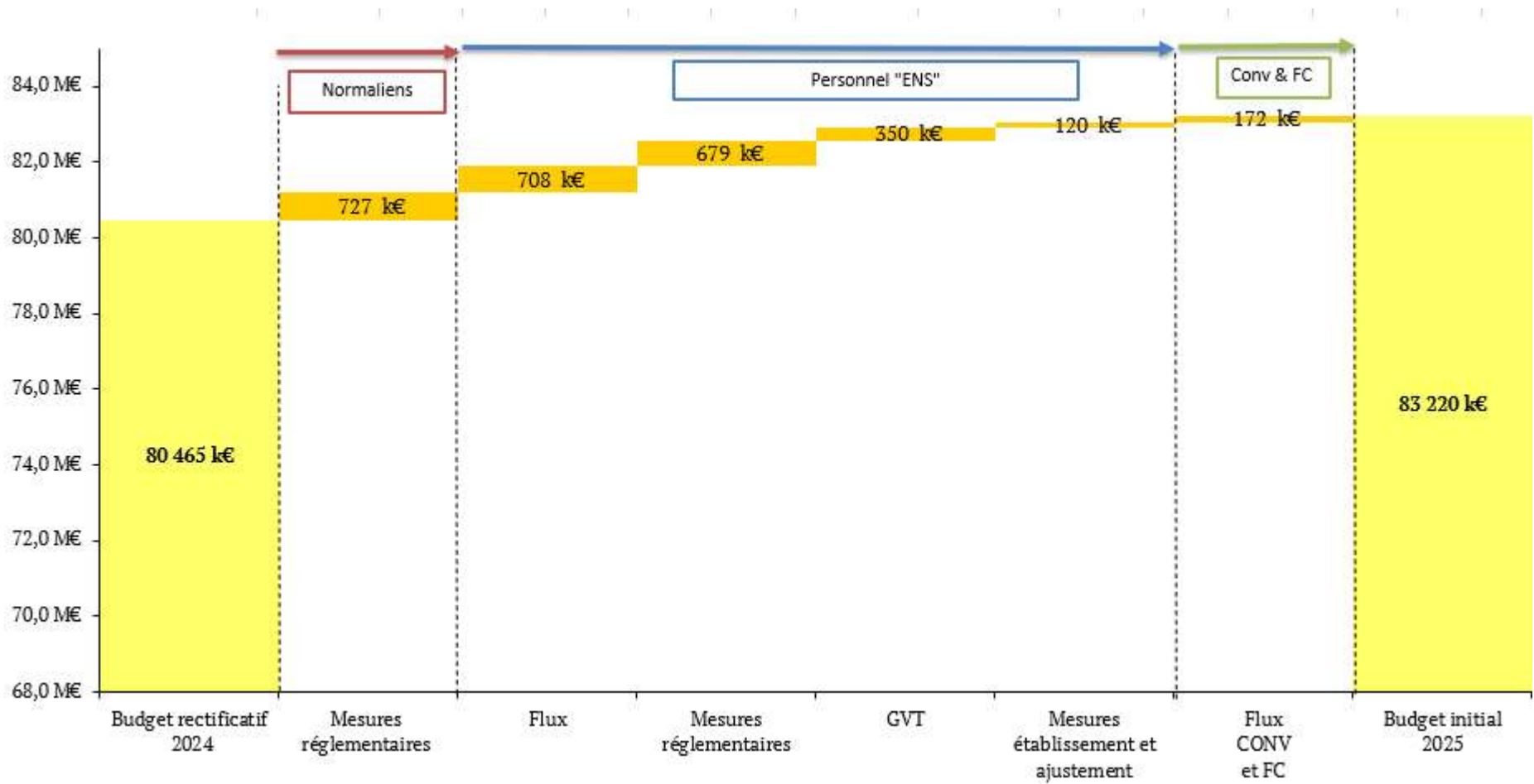
Décomposition des dépenses de masse salariale

Exercice	BR 2024	Variation	BI 2025	%
Normaliens	40,2 M€	0,7 M€	40,9 M€	49,2%
Personnels "ENS"(1)	35,2 M€	1,8 M€	37,0 M€	44,5%
Conventions	4,8 M€	0,3 M€	5,1 M€	6,1%
Formation continue	0,3 M€	-0,1 M€	0,2 M€	0,2%
Total	80,5 M€	2,7 M€	83,2 M€	100%

(1) : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

Les différentes variations de la dépense prévisionnelle de masse salariale entre le budget rectificatif de fin d'exercice 2024 et le budget initial 2025 sont résumées sur le graphique en cascade qui suit.

Évolution prévisionnelle de la masse salariale entre le budget rectificatif 2024 et le budget initial 2025



▪ **ETPT (équivalent temps plein travaillé)**

Des personnels inscrits sous plafond ressources propres sans ressources propres associées sont basculés sous le plafond Etat sans en augmenter le plafond global (-4,3). Le plafond d'emplois établissement est ajusté pour prendre en compte cette nouvelle imputation ainsi que les ajustements sur les contrats de recherche (+5,7). Sont également pris en compte : le transfert d'un poste du LUMEN à l'université Paris-Saclay (-1), le changement de statut d'un Maître de conférences en Ingénieur de recherche (-1 EC +1 BIATSS) ainsi que la titularisation d'une Chaire de professeur junior au 1er septembre 2025.

Tableau des emplois

Tableau des emplois 2025- Variable entre le budget rectificatif et le budget initial - CA décembre 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois		Nature des emplois		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
				Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
				BR 2024	BI 2025	Δ = BI- BR	BR 2024	BI 2025	Δ = BI- BR	BR 2024	BI 2025	Δ = BI- BR
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires		172,0	172,0	0,0				172,0	172,0	0,0
		CDI		0,0	0,0	0,0	8,5	7,5	-1,0	8,5	7,5	-1,0
	Non permanents	CDD		85,0	85,0	0,0	79,8	86,5	6,7	164,8	171,5	6,7
Sous-total enseignants-chercheurs				257,0	257,0	0,0	88,3	94,0	5,7	345,3	351,0	5,7
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS				982,0	982,0	0,0				982,0	982,0	0,0
BIATSS	Permanents	Titulaires		110,0	110,0	0,0				110,0	110,0	0,0
		CDI		23,0	23,0	0,0	4,5	4,5	0,0	27,5	27,5	0,0
	Non permanents	CDD		79,0	79,0	0,0	32,2	27,9	-4,3	111,2	106,9	-4,3
Sous-total Biatss				212,0	212,0	0,0	36,7	32,4	-4,3	248,7	244,4	-4,3
Totaux				1 451,0	1 451,0	0,0	125,0	126,4	1,4	1 576,0	1 577,4	1,4
										Plafond global des emplois voté par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État				1 451								

b/ Fonctionnement hors masse salariale : AE = 35,9 M€ et CP = 31,3 M€

Une part importante des dépenses de fonctionnement hors masse salariale correspond aux contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN).

▪ Contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) : AE = 18,2 M€ et CP = 16,2 M€

Dans le cadre de sa vocation à soutenir des thèses de doctorat pour les normaliens et normaliennes sur des thématiques développées dans les meilleurs laboratoires de recherche français sur l'ensemble du territoire, l'École transfère des fonds aux établissements employeurs d'anciens normaliens ayant obtenu un contrat doctoral spécifique pour normalien. Les enveloppes budgétées sont les suivantes :

- ❑ **AE (18,2 M€)** : 10,7 M€ au titre de la contractualisation de la cohorte 2025-2028 et 7,5 M€ de rattrapage au titre des cohortes précédentes dont 5 M€ d'AE reprogrammées en 2025,
- ❑ **CP (16,2 M€)** : 10,3 M€ au titre de la tranche 2025 des cohortes en cours 2022-20225 à 2025-2028 et 5,9 M€ au titre des cohortes antérieures dont 5 M€ reprogrammées en 2025.

▪ Formation et aides aux étudiants : 2,1 M€ (AE = CP)

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de formation et aides aux étudiants est précisée ci-après. Des dépenses mutualisées, telles que photocopies, reprographie et divers logiciels, s'ajoutent aux charges directes.

- ❑ **Dotation des départements** : 0,3 M€ (AE=CP). Comme indiqué dans la lettre d'orientation budgétaire, l'enveloppe de la dotation des départements d'enseignement pour la formation, qui correspond aux crédits récurrents alloués par l'École et vise à couvrir les dépenses de fonctionnement, est reconduite et s'élève à 0,3 M€.
- ❑ **Bourses (normaliens à titre étranger, bourses pré-doctorales normaliennes, plan égalité et étudiants en mobilité entrante) et aides à la mobilité sortante des normaliens** : 0,4 M€ (AE = CP), une partie étant financée par les conventions de mécénat et de partenariat (tel que le dispositif Femmes en sciences).
- ❑ **Activités transverses du diplôme, carrières normaliennes et insertion professionnelle** : 0,4 M€ (AE = CP).
- ❑ **Conventions** (appels à projet de l'Université Paris-Saclay, des crédits de taxe d'apprentissage) : 0,6 M€ (AE= CP).

❑ **Concours** (gestion des concours par le service informatique de l'Institut national polytechnique de Toulouse et remboursement à des Écoles partenaires) : 0,4 M€ (AE=CP).

❑ **Formation continue** : 36 k€ en AE et 31 k€ en CP.

▪ **Recherche : 3,3 M€ en AE et 3,4 M€ en CP**

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de recherche est donnée ci-dessous.

❑ **Dotation et dispositifs incitatifs** : 0,6 M€ (AE=CP). Cette enveloppe comprend la dotation des unités de recherche (fonctionnement, petits équipements et enveloppe « intervention), les fonds d'amorçage recherche et les crédits de fonctionnement nécessaires à l'accueil des professeurs invités courts séjours (les longs séjours sont comptabilisés avec la masse salariale),

❑ **Conventions de recherche** : 2,7 M€ en AE et 2,8 M€ en CP

▪ **Dépenses d'exploitation et de maintenance : 8,9 M€ en AE et 6,1 M€ en CP**

Les crédits inscrits au budget initial s'élèvent à 8,9 M€ en AE et 6,1 M€ en CP. Les écarts constatés entre les AE et les CP résultent des AE nécessaires au renouvellement des marchés courants faibles, portes automatiques et protection incendie qui doivent être notifiés en 2025. Les principaux postes sont :

- Les fluides : 3,5 M€ (AE = CP),
- L'entretien technique et non technique (maintenance multi technique, gardiennage, nettoyage, espaces verts, déchets...) : 5,2 M€ en AE et 2,3 M€ en CP.

Le non-renouvellement de la prestation de conciergerie et de distributeurs de boissons chaudes permet de réduire les dépenses prévisionnelles de - 0,2 M€.

▪ **Dépenses informatiques : 1,1 M€ (AE = CP)**

Les dépenses informatiques mutualisées (e-Campus, visioconférences, logiciels de calcul scientifique, impression, téléphonie, création de vidéos...) pèsent pour 0,4 M€ sur le budget de l'établissement. À ces dépenses doivent être ajoutés des logiciels de gestion ou bâtimentaire (par exemple, Cocktail (Système d'information pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche)), des maintenances (par exemple,

audiovisuel) et la contribution au réseau informatique Paris-Saclay pour un montant total de 0,6 M€. La mise en œuvre du schéma directeur du numérique conduira à revoir la ventilation des postes de dépenses en fonction des arbitrages opérés. Il induira une plus grande interopérabilité des outils avec ceux de l'Université Paris-Saclay ainsi qu'une attention particulière sur la cybersécurité.

▪ **Équipements mutualisés : 0,5 M€ (AE = CP)**

La contribution de l'École aux équipements mutualisés (Plaine des sports, Lumen, Mésocentre de calcul Ruche) est évaluée à 0,5 M. Elle reste stable par rapport au BR2024 car l'ENS s'est retirée du financement de la piscine dont les coûts étaient trop importants ce qui permet d'absorber les augmentations prévisionnelles liées à la maintenance du LUMEN.

▪ **Autres dépenses : 1,9 M€ en AE et 2,0 M€ en CP**

Les arbitrages réalisés dans le cadre du dialogue de gestion avec les directions, ont conduits à rationaliser les demandes et à réajuster si nécessaire les demandes exprimées au regard des consommations de crédits constatées sur les années passées et prendre en compte les projets nécessaires à la mise en œuvre du projet d'administration.

Ce poste regroupe les principales dépenses récurrentes de l'établissement non listées ci-dessus :

- remboursement de mises à disposition de personnel et de missions d'enseignement (0,5 M€ AE=CP),
- documentation électronique et papier et abonnements à des revues (0,3 M€ AE=CP),
- dispositifs d'accompagnement des personnels, le FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), la diversification de l'offre de formation pour répondre notamment aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable, le renforcement de la formation par la mise en place de parcours spécifiques (0,4 M€ AE=CP),
- adhésions et cotisations à des organismes d'intérêt général (0,2 M€ AE=CP),
- autres dont communication et risques juridiques, développement ressources nouvelles (0,5 M€ en AE et 0,6 M€ en CP).

c/ Investissement : AE = 2,9 M€ et CP = 3,5 M€

L'Ecole, dans le cadre du dialogue de gestion, continue à rationaliser les investissements et mesurer leur impact en terme de personnels, de maintenance, de travaux. Afin de ne pas obérer les moyens nécessaires au fonctionnement courant de l'Ecole, tout en maintenant une dynamique propice au développement de la recherche et de la formation, les DER et unités de recherche sont incités à financer des dépenses via des financements *ad hoc*, à co-porter des demandes transverses.

▪ Recherche et formation : AE = 2,4 M€ et CP = 3,0 M€

Des équipements financés par des conventions de recherche et de formation sont prévus pour un montant total de 2,0 M€ en AE et 2,6 M€ en CP.

Enfin, sont pris en compte, au titre de l'enveloppe récurrente formation et recherche, 0,4 M€ (AE=CP) pour des investissements scientifiques.

▪ Bâtimentaire et informatique : 0,5 M€ (AE = CP)

L'enveloppe est destinée à financer les petits travaux d'aménagement du bâtiment (0,3 M€ AE = CP), des dépenses informatiques bâtimentaires, de sécurité numérique (0,2 M€ AE = CP).

I.1.3/ Solde budgétaire

Le décalage entre les encaissements et les décaissements conduit à un solde budgétaire⁴ prévisionnel déficitaire à hauteur de – 13,3 M€ constitués notamment de 10,0 M€ au titre du paiement des échéances antérieures à 2025 des CDSN, de 3,3M€ de masse salariale (revalorisations salariales non compensées).

⁴ Le solde budgétaire correspond à l'écart entre les recettes encaissées (RE) et les crédits de paiement (CP) (dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement. Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire selon les exercices.

I.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient été payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements (qui valorisent l'usure des biens immobilisés ou leur obsolescence au fil des années), provisions, dépenses réalisées en attente de facture, de même que les recettes non encaissables : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de l'état prévisionnel de la situation patrimoniale de l'établissement.

I.2.1/ Recettes

Les recettes en droits constatés sont prévues à hauteur de **109,6 M€** avec la décomposition donnée ci-après.

■ Produits : 108,1 M€

Les principaux composants des recettes de fonctionnement sont les suivants :

- subvention pour charges de service public (SCSP) : 92,4 M€,
- recettes liées à la recherche et à la formation : 10,7 M€,
- droits d'inscription et CVEC : 0,9 M€,
- formation continue : 0,3 M€,
- taxe d'apprentissage : 0,3 M€
- engagement décennal : 1,3 M€,
- reprise de provision et neutralisation de l'amortissement : 1,3 M€,
- divers : 0,9 M€ (concours, partenariat, conventions de mise à disposition, locations).

■ Ressources : 1,5 M€

Le montant des recettes prévisionnelles d'investissement correspond notamment à l'Equipex e-Diamant auquel s'ajoute des subventions pour la formation et la recherche.

I.2.2/ Dépenses

Le montant des dépenses en droits constatés s'élève à **114,8 M€**.

■ Masse salariale : 83,2 M€

Le montant des dépenses de masse salariale en droits constatés diffère de celui montant des dépenses décaissées car il prend en compte les charges à payer ainsi que les passifs sociaux.

■ Fonctionnement hors masse salariale : 28,1 M€ dont

- reversement aux établissements bénéficiant de contrats doctoraux fléchés (CDSN) : 11,0 M€,
- formation et recherche : 5,6 M€,
- exploitation et de maintenance : 6,1 M€
- dépenses informatiques : 1,1 M€
- équipements mutualisés : 0,5 M€
- autres dépenses : 1,4 M€
- dotation aux amortissements hors bâtiment : 2,4 M€.

Les amortissements non neutralisés, correspondant avant tout à des équipements scientifiques acquis dans le cadre du programme Foster ou du PPI, sur la dotation ou des conventions avec des industriels pèsent pour 1,1 M€ sur les charges.

■ Investissement : 3,5 M€ dont

- 3,0 M€ pour des équipements scientifiques,
- 0,5 M€ pour des équipements informatiques et aménagements bâtimentaires.

I.2.3/ Grands agrégats⁵

Le budget prévisionnel est déficitaire à hauteur de – 3,2 M€ ce qui conduit l'établissement à financer sur son fonds de roulement⁶ l'effet cumulé de l'augmentation du SMIC pour les normaliens (+ 2,2 M€ dont 1,0 M€ financé) en 2025, la hausse du CAS pension (+ 1,3 M€), ainsi que l'impact des mesures indiciaires dites « Guerini » (+ 0,9 M€) ce qui ne peut être une situation durable. Ce déficit conduit l'établissement à une insuffisance d'autofinancement de – 2,1 M€ et à financer les équipements hors financement sur subvention par prélèvement sur le fonds de roulement.

Le prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement s'élève à 4,1 M€.

Les grandes masses du budget en droits constatés sont données dans les tableaux ci-après.

⁵ Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, les éléments non encaissables sont intégrés en droits constatés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Un compte de résultat négatif nécessite un prélèvement sur fonds de roulement et n'est possible que pour financer des dépenses exceptionnelles et ponctuelles de fonctionnement qui génèreraient un déficit conjoncturel. Il nécessite l'autorisation du recteur d'académie

Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice, mesuré par la différence entre les produits et les charges de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que des investissements ou des remboursements de dettes. Une insuffisance de financement (IAF) qui ne serait pas compensée par des financements externes de l'actif, nécessite un prélèvement sur le fonds de roulement.

⁶ Le fonds de roulement constitue un excédent de ressources stables qui permet de financer une partie des besoins de l'établissement. Il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est respecté et l'établissement dispose, grâce au fonds de roulement, d'un excédent de ressources qui lui permettra de financer des besoins ponctuels de fonctionnement ou des investissements.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2024	Δ	BI 2025		BR 2024	Δ	BI 2025
Personnel	80,5 M€	2,8 M€	83,2 M€	Subventions de l'État	92,4 M€	0,0 M€	92,5 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	26,5 M€	1,6 M€	28,1 M€	Autres subventions	3,9 M€	1,6 M€	5,5 M€
				Autres produits	8,2 M€	2,0 M€	10,2 M€
Total des charges	107,0 M€	4,3 M€	111,3 M€	Total des produits	104,5 M€	3,7 M€	108,1 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	2,5 M€		3,2 M€
Total	107,0 M€	4,3 M€	111,3 M€	Total	107,0 M€	4,3 M€	111,3 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2024	Δ	BI 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2,5 M€	-0,7 M€	-3,2 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,3 M€	0,1 M€	2,4 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	1,1 M€	0,2 M€	1,3 M€
= CAF ou IAF	-1,3 M€		-2,1 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2024	Δ	BI 2025		BR 2024	Δ	BI 2025
Insuffisance d'autofinancement	1,3 M€		2,1 M€	Capacité d'autofinancement			
Investissements	2,4 M€	1,1 M€	3,5 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	0,9 M€	0,5 M€	1,5 M€
Total des emplois	3,7 M€		5,6 M€	Total des ressources	0,9 M€		1,5 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	2,8 M€		4,1 M€

II/ Budget annexe de l'opération immobilière

Le budget 2024 de l'opération immobilière correspond au paiement des dernières situations de travaux des entreprises ainsi qu'aux dépenses nécessaires pour exécuter les travaux de finition et de reprise de malfaçons. À date, les opérations de la livraison à soi-même (LASM) du bâtiment conduisant au paiement de la TVA sont prévues en 2025.

II.1/ Budget en encaissements et décaissements

II.1.1/ Recettes

Le solde du financement de l'opération immobilière est inscrit pour un montant 3,9 M€.

II.1.2/ Dépenses

Le solde des autorisations d'engagement (AE) est inscrit au budget initial 2025 (2,4 M€) et les crédits de paiement (CP) hors LASM s'élèvent à 3,4 M€.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes fléchées			
	AE			CP			RE			
	BR 2024	Δ	BI 2025	BR 2024	Δ	BI 2025	BR 2024	Δ	BI 2025	
Personnel										Financements de l'État fléchés
Fonctionnement	0,2 M€	0,3 M€	0,5 M€	0,1 M€	0,4 M€	0,5 M€		3,9 M€	3,9 M€	Financements publics fléchés
Investissement	1,8 M€	0,1 M€	1,9 M€	2,8 M€	0,2 M€	2,9 M€				Recettes propres fléchées
Total	1,9 M€	0,5 M€	2,4 M€	2,8 M€	0,6 M€	3,4 M€		3,9 M€	3,9 M€	Total
Solde budgétaire : excédent						0,5 M€	2,8 M€			Solde budgétaire : déficit

II.2/ Budget en droits constatés

Le montant prévisionnel des recettes et des dépenses en droits constatés s'élève à 12,8 M€ dont 9,4 M€ au titre des opérations d'amortissements.

Charges				Produits			
	BR 2024	Δ	BI 2025		BR 2024	Δ	BI 2025
Personnel				Subventions de l'État			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	9,6 M€	0,3 M€	9,9 M€	Autres subventions	0,1 M€	0,4 M€	0,5 M€
				Autres produits	9,5 M€	-0,2 M€	9,4 M€
Total des charges	9,6 M€	0,3 M€	9,9 M€	Total des produits	9,6 M€	0,3 M€	9,9 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte			
Total	9,6 M€	0,3 M€	9,9 M€	Total	9,6 M€	0,3 M€	9,9 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2024	Δ	BI 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)			
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9,3 M€	0,1 M€	9,4 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9,3 M€	0,1 M€	9,4 M€
= CAF ou IAF			

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2024	Δ	BI 2025		BR 2024	Δ	BI 2025
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement			
Investissements	2,8 M€	0,2 M€	2,9 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	2,8 M€	0,2 M€	2,9 M€
Total des emplois	2,8 M€	0,2 M€	2,9 M€	Total des ressources	2,8 M€	0,2 M€	2,9 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement			

III/ Budget agrégé

Le budget agrégé consolide les données du budget principal de l'établissement et du budget de l'opération immobilière. Les principaux agrégats à l'issue du budget initial 2025 sont les suivants.

■ Enveloppes limitatives

- autorisations d'engagement : 124,4 M€ dont
 - masse salariale : 83,2 M€
 - autres charges de fonctionnement : 36,4 M€
 - dépenses d'investissement : 4,8 M€

- crédits de paiement : 121,4 M€ dont
 - masse salariale : 83,2 M€
 - autres charges de fonctionnement : 31,8 M€
 - dépenses d'investissement : 6,4 M€

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	BR 2024	Δ	BI 2025	BR 2024	Δ	BI 2025	BR 2024	Δ	BI 2025	
Personnel	80,5 M€	2,8 M€	83,2 M€	80,5 M€	2,8 M€	83,2 M€	104,6 M€	0,1 M€	104,7 M€	Recettes globalisées
							92,3 M€	0,1 M€	92,4 M€	SCSP
Fonctionnement	31,5 M€	4,9 M€	36,4 M€	30,7 M€	1,1 M€	31,8 M€	5,2 M€	1,0 M€	6,3 M€	Autres financements de l'État et publics
							7,1 M€	-1,0 M€	6,1 M€	Autres recettes propres
Investissement	4,9 M€	-0,1 M€	4,8 M€	5,7 M€	0,7 M€	6,4 M€		3,9 M€	3,9 M€	Recettes fléchées : projet immobilier
								3,9 M€	3,9 M€	Autres financements publics
Total	116,8 M€	7,6 M€	124,4 M€	116,9 M€	4,5 M€	121,4 M€	104,6 M€	4,1 M€	108,6 M€	Total
Solde budgétaire : excédent							12,3 M€	0,5 M€	12,8 M€	Solde budgétaire : déficit

■ Équilibre du budget

- solde budgétaire déficitaire : - 12,8 M€
- diminution prévisionnelle de trésorerie : - 16,3 M€
- déficit du compte de résultat prévisionnel : - 3,2 M€
- insuffisance d'autofinancement prévisionnelle : - 2,1 k€
- variation du fonds de roulement (prélèvement) : - 4,1 M€

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2024	Δ	BI 2025		BR 2024	Δ	BI 2025
Personnel	80,5 M€	2,8 M€	83,2 M€	Subventions de l'État	92,4 M€	0,0 M€	92,5 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	36,1 M€	1,9 M€	38,0 M€	Autres subventions	3,9 M€	2,0 M€	6,0 M€
				Autres produits	17,7 M€	1,9 M€	19,6 M€
Total des charges	116,6 M€	4,6 M€	121,2 M€	Total des produits	114,1 M€	3,9 M€	118,0 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte	2,5 M€		3,2 M€
Total	116,6 M€	4,6 M€	121,2 M€	Total	116,6 M€	4,6 M€	121,2 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2024	Δ	BI 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2,5 M€	-0,7 M€	-3,2 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11,7 M€	0,2 M€	11,8 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10,4 M€	0,3 M€	10,7 M€
= CAF ou IAF	-1,3 M€		-2,1 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2024	Δ	BI 2025		BR 2024	Δ	BI 2025
Insuffisance d'autofinancement	1,3 M€		2,1 M€	Capacité d'autofinancement			
Investissements	5,2 M€	1,2 M€	6,4 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	3,7 M€	0,7 M€	4,4 M€
Total des emplois	6,5 M€		8,5 M€	Total des ressources	3,7 M€	0,7 M€	4,4 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	2,8 M€		4,1 M€

Le plafond des emplois s'élève à 1 577 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État qui est de 1 451 ETPT.

Les différents tableaux du budget agrégé puis du budget principal de l'établissement et enfin du budget annexe de l'opération immobilière sont donnés dans les pages qui suivent.

Des documents complémentaires venant en appui au budget sont donnés à la fin.

Tableaux budgétaires : Budget agrégé

Tableau des emplois 2025- Variable entre le budget rectificatif et le budget initial - CA décembre 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois		Nature des emplois		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
				Emplois sous plafond État			Emplois financés hors SCSP			Global		
				en ETPT			en ETPT			en ETPT		
				BR 2024	BI 2025	Δ = BI- BR	BR 2024	BI 2025	Δ = BI- BR	BR 2024	BI 2025	Δ = BI- BR
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires		172,0	172,0	0,0				172,0	172,0	0,0
		CDI		0,0	0,0	0,0	8,5	7,5	- 1,0	8,5	7,5	-1,0
	Non permanents	CDD		85,0	85,0	0,0	79,8	86,5	6,7	164,8	171,5	6,7
Sous-total enseignants-chercheurs				257,0	257,0	0,0	88,3	94,0	5,7	345,3	351,0	5,7
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS				982,0	982,0	0,0				982,0	982,0	-
BIATSS	Permanents	Titulaires		110,0	110,0	0,0				110,0	110,0	-
		CDI		23,0	23,0	0,0	4,5	4,5	0,0	27,5	27,5	-
	Non permanents	CDD		79,0	79,0	0,0	32,2	27,9	-4,3	111,2	106,9	- 4,3
Sous-total Biatss				212,0	212,0	0,0	36,7	32,4	-4,3	248,7	244,4	- 4,3
Totaux				1 451,00	1 451,00	-	125,0	126,4	1,4	1 576,0	1 577,4	1,4
										Plafond global des emplois voté par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État				1 451								

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BR-2024	BI - 2025	BR-2024	BI - 2025	BR-2024	BI - 2025	
Personnel	80 464 702	83 216 685	80 464 702	83 216 685	104 583 267	104 727 580	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>23 753 043</i>	<i>25 078 135</i>	<i>23 753 043</i>	<i>25 078 135</i>	92 260 957	92 362 329	Subvention pour charges de service public
					90 000	93 196	Autres financements de l'Etat
					126 548	126 000	Fiscalité affectée
Fonctionnement	31 483 533	36 400 762	30 687 228	31 786 994	5 140 258	6 182 934	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	<i>10 709 288</i>	<i>12 606 052</i>	<i>10 709 288</i>	<i>12 606 052</i>	6 965 504	5 963 121	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	<i>20 774 245</i>	<i>23 794 710</i>	<i>19 977 940</i>	<i>19 180 942</i>	-	3 903 953	Recettes fléchées **
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	4 860 216	4 795 817	5 720 403	6 409 737	-	3 903 953	Autres financements publics fléchés
<i>Dont AE = CP</i>	<i>3 080 216</i>	<i>1 516 510</i>	<i>3 080 216</i>	<i>1 516 510</i>	0	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	<i>3 847 417</i>	<i>3 137 880</i>	<i>1 369 187</i>	<i>5 551 800</i>			
TOTAL DES DÉPENSES	116 808 451	124 413 264	116 872 333	121 413 416	104 583 267	108 631 533	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent			-	-	12 289 066	12 781 883	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150	82 998 072	82 998 072	35 965 542	31 349 394	4 795 817	6 409 737	123 759 431	120 757 203
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 888 425	12 888 425	678 740	678 740	78 820	78 820	13 645 985	13 645 985
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	42 424 004	42 424 004	962 240	957 240	81 700	81 700	43 467 944	43 462 944
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 029 681	3 029 681	18 686 408	16 650 200	-	-	21 716 089	19 679 881
D105 - Bibliothèques et documentation	500 439	500 439	300 000	300 000	-	-	800 439	800 439
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	442 726	442 726	42 000	42 000	40 000	40 000	524 726	524 726
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	3 349 480	3 349 480	1 164 476	1 164 476	100 000	100 000	4 613 956	4 613 956
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 452 962	5 452 962	1 616 039	1 756 039	2 082 780	2 696 700	9 151 781	9 905 701
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	0	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	0	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 041 038	1 041 038	295 059	295 119	18 090	18 090	1 354 187	1 354 247
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	51 094	51 094	177 000	187 000	-	-	228 094	238 094
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	28 800	28 800	-	-	28 800	28 800
D114 - Immobilier	2 350 179	2 350 179	9 818 480	7 000 480	2 163 427	3 163 427	14 332 086	12 514 086
D115 - Pilotage et support	11 468 044	11 468 044	2 196 300	2 289 300	231 000	231 000	13 895 344	13 988 344
Programme 231	218 613	218 613	435 220	437 600	0	0	653 833	656 213
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	435 220	437 600	-	-	435 220	437 600
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	218 613	218 613	-	-	-	-	218 613	218 613
Total	83 216 685	83 216 685	36 400 762	31 786 994	4 795 817	6 409 737	124 413 264	121 413 416

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	92 362 329,00	-	-	-	-	-	-	-	92 362 329
Droits d'inscription	-	-	-	-	775 000,00	-	-	-	775 000
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	257 419,00	-	-	-	257 419
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	257 000,00	-	-	-	257 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 684 931,00	-	-	-	2 684 931
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	0
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 527 013,00	-	-	3 903 953,00	-	5 430 966
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	2 000 284,00	-	-	-	-	2 000 284
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	278 443,00	-	-	-	-	278 443
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	975 691,00	-	-	-	-	975 691
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	93 196,00	-	1 401 503,00	-	-	-	-	1 494 699
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	234 500,00	-	-	-	234 500
Autres recettes	-	-	126 000,00	-	1 754 271,00	-	-	-	1 880 271
Total	92 362 329,00	93 196,00	126 000,00	6 182 934,00	5 963 121,00	-	3 903 953,00	-	108 631 533
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									12 781 883

EQUILIBRE FINANCIER

AGREGE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR-2024	BI - 2025	BR-2024	BI - 2025	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	12 289 066	12 781 883	0	0	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	9 447 066	13 264 409			<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>					<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>					<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	2 842 000				<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>					<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ;	0	0	0	0	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	0	5 000	0	4 000	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 551 116	4 733 881	1 380 606	1 168 377	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	0	0	1 870 773	0	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	14 840 182	17 520 764	3 251 379	1 172 377	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	11 588 803	16 348 387	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	-	482 526	2 842 000	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	-	-	8 746 803	16 830 913	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	14 840 182	17 520 764	14 840 182	17 520 764	TOTAL DES FINANCEMENTS

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers
AGREGE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
AMI Région Ile-de-France, erasmus +...	C/ 4671	Aide à la mobilité internationale	25 000	25 000
Equipex E_Diamant	C/ 4434	Opérations particulières avec l'État et les entités publiques	547 065	547 065
TVA	C/ 445	TVA	4 161 816	596 312
TOTAL			4 733 881	1 168 377

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR-2024	BI - 2025	PRODUITS	BR-2024	BI - 2025
Personnel	80 464 702	83 216 685	Subventions de l'Etat	92 412 133	92 455 525
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	-	Fiscalité affectée	126 548	126 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	36 148 295	37 973 069	Autres subventions	3 923 838	5 957 402
			Autres produits	17 612 394	19 472 966
TOTAL DES CHARGES (1)	116 612 997	121 189 754	TOTAL DES PRODUITS (2)	114 074 913	118 011 893
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	0	-	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	2 538 084	3 177 861
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	116 612 997	121 189 754	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	116 612 997	121 189 754

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR-2024	BI - 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-2 538 084	-3 177 861
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 656 233,00	11 807 762
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 404 276,00	10 684 757
= CAF ou IAF*	-1 286 127	-2 054 856

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR-2024	BI - 2025	RESSOURCES	BR-2024	BI - 2025
Insuffisance d'autofinancement*	1 286 127	2 054 856	Capacité d'autofinancement*	0	-
			Financement de l'actif par l'État	0	-
Investissements	5 207 216,00	6 409 737	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	3 694 803,00	4 391 867
			Autres ressources	0	-
Remboursement des dettes financières	0	5 000,00	Augmentation des dettes financières	0	4 000,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 493 343	8 469 593	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 694 803	4 395 867
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	2 798 540	4 073 726

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR-2024	BI - 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 2 798 540	-4 073 726
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	8 790 263	12 274 661
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	- 11 588 803	-16 348 387
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	24 915 759	20 842 033
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 47 927 928	-35 653 267
Niveau de la TRESORERIE	72 843 686	56 495 300

Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle		
(1) Solde initial (début de mois)	72 843 686,47	65 164 242,79	54 825 811,59	42 719 189,02	79 805 491,18	70 811 986,24	61 618 276,33	84 931 355,87	76 288 115,20	68 358 080,67	73 048 577,39	64 342 303,00	72 843 686,47		
ENCAISSEMENTS															
A1. Recettes budgétaires globalisées	0,00	2 552,25	104 780,29	47 189 007,00	1 782 728,30	1 430 155,28	34 326 610,50	541 687,33	795 222,79	14 140 169,64	2 885 439,76	1 529 226,43	104 727 579,57		
Subvention pour charges de service public	0,00	0,00	0,00	46 939 114,00	0,00	0,00	31 907 391,00	0,00	0,00	13 515 824,00		0,00	92 362 329,00		
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		56 843,20	36 352,37	0,00	93 195,57		
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 000,00	0,00		0,00	126 000,00		
Autres financements publics	0,00	2 552,25	35 013,62	75 360,00	674 541,80	1 058 543,37	1 550 745,00	267 420,00	541 309,68	385 684,89	849 087,39	742 676,00	6 182 934,00		
Recettes propres	0,00	0,00	69 766,67	174 533,00	1 108 186,50	371 611,91	868 474,50	274 267,33	127 913,11	181 817,55	2 000 000,00	786 550,43	5 963 121,00		
A2. Recettes budgétaires fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 903 953,00	3 903 953,00		
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 903 953,00	3 903 953,00		
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
A3. Opérations non budgétaires	100 000,00	-79 800,00	507 376,67	-462 146,70	711 218,65	187 561,19	-587 752,55	77 826,73	813 191,31	-481 418,25	397 465,05	-11 144,96	1 172 377,15		
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Prêts : encaissements en capital	0,00	200,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	200,00	4 000,00		
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations gérées en compte de tiers	100 000,00	-80 000,00	506 976,67	-462 546,70	710 818,65	187 161,19	-588 152,55	77 426,73	812 791,31	-481 818,25	397 065,05	-11 344,96	1 168 377,15		
TVA encaissée	0,00	0,00	6 976,67	17 453,30	110 818,65	37 161,19	86 847,45	27 426,73	12 791,31	18 181,76	200 000,00	78 655,04	596 312,10		
Dispositif d'intervention pour comptes de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	547 065,05	0,00	572 065,05		
Autres encaissements d'opérations gérées	100 000,00	-80 000,00	500 000,00	-480 000,00	600 000,00	150 000,00	-700 000,00	50 000,00	800 000,00	-500 000,00	-350 000,00	-90 000,00	0,00		
A. TOTAL	100 000,00	-77 247,75	612 156,96	46 726 860,30	2 493 946,95	1 617 716,47	33 738 857,95	619 514,06	1 608 414,10	13 658 751,40	3 282 904,81	5 422 034,47	109 803 909,72		
DECAISSEMENTS															
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	7 499 560,71	9 944 159,32	10 599 025,32	9 090 863,68	11 015 520,70	10 367 086,02	10 098 820,19	9 011 184,61	9 097 571,42	8 700 925,45	10 998 580,00	11 568 691,58	117 991 989,00		
Personnel	6 700 723,00	6 776 910,00	6 803 608,00	6 796 395,00	6 812 029,00	6 791 278,00	6 923 032,00	6 916 969,00	6 811 373,00	7 165 178,00	7 398 580,00	7 320 610,00	83 216 685,00		
Fonctionnement	596 556,50	3 110 036,61	3 628 994,01	2 017 592,82	3 427 149,38	3 442 831,31	2 922 270,74	2 021 584,47	2 166 832,27	1 378 000,00	3 000 000,00	3 575 145,89	31 286 994,00		
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Investissement	202 281,21	57 212,71	166 423,31	276 875,86	776 342,32	132 976,71	253 517,45	72 631,14	119 366,15	157 747,45	600 000,00	672 935,69	3 488 310,00		
B2. Dépenses sur recettes fléchées	41 666,00	41 666,00	1 408 093,73	249 789,66	75 901,68	46 966,30	49 066,17	30 623,80	197 297,81	106 962,06	541 666,00	631 727,79	3 421 427,00		
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Fonctionnement	41 666,00	41 666,00	41 666,00	41 666,00	41 666,00	41 666,00	41 666,00	25 000,00	41 666,00	41 666,00	41 666,00	58 340,00	500 000,00		
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Investissement	0,00	0,00	1 366 427,73	208 123,66	34 235,68	5 300,30	7 400,17	5 623,80	155 631,81	65 296,06	500 000,00	573 387,79	2 921 427,00		
B3. Opérations non budgétaires	238 216,97	275 358,13	711 660,48	299 904,80	396 029,51	397 374,06	277 892,05	220 946,32	243 579,40	160 367,16	448 933,20	1 068 618,77	4 738 880,85		
Emprunts : remboursement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Prêts : décaissements en capital	0,00	300,00	500,00	500,00	500,00	400,00	500,00	400,00	500,00	400,00	600,00	400,00	5 000,00		
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations gérées en compte de tiers	238 216,97	275 058,13	711 160,48	299 404,80	395 529,51	396 974,06	277 392,05	220 546,32	243 079,40	159 967,16	448 333,20	1 068 218,77	4 733 880,85		
TVA décaissée	88 216,97	325 058,13	661 160,48	279 404,80	435 529,51	366 974,06	327 392,05	215 546,32	268 079,40	174 967,16	468 333,20	551 153,72	4 161 815,80		
Dispositif d'intervention pour comptes de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	547 065,05	572 065,05		
Autres décaissements d'opérations gérées	150 000,00	-50 000,00	50 000,00	20 000,00	-40 000,00	30 000,00	-50 000,00	5 000,00	-25 000,00	-40 000,00	-20 000,00	-30 000,00	0,00		
B. TOTAL	7 779 443,68	10 261 183,45	12 718 779,53	9 640 558,14	11 487 451,89	10 811 426,38	10 425 778,41	9 262 754,73	9 538 448,63	8 968 254,67	11 989 179,20	13 269 038,14	126 152 296,85		
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-7 679 443,68	-10 338 431,20	-12 106 622,57	37 086 302,16	-8 993 504,94	-9 193 709,91	23 313 079,54	-8 643 240,67	-7 930 034,53	4 690 496,73	-8 706 274,39	-7 847 003,66	-16 348 387,13		
SOLDE CUMULE (1) + (2)	65 164 242,79	54 825 811,59	42 719 189,02	79 805 491,18	70 811 986,24	61 618 276,33	84 931 355,87	76 288 115,20	68 358 080,67	73 048 577,39	64 342 303,00	56 495 299,34	56 495 299,34		
													dont trésorerie fléchée = A2 - B2	482 526,00	
														dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3	-3 566 503,70

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2025 non dénouées	2025	2026	2027
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		36 735 598	37 218 124	-
Recettes fléchées (b)	264 404 081	3 903 953	-	-
Financements de l'État fléchés				
Autres financements publics fléchés	264 404 081	3 903 953		
Recettes propres fléchées				
Dépenses sur recettes fléchées (c)	227 668 483	3 421 427	37 218 124	
Personnel	-	0	0	0
AE=CP				
Fonctionnement et intervention				
AE	6 428 386	500 000	32 293 229	
CP	6 084 032	500 000	37 218 124	
Investissement				
AE	227 164 992	1 921 427		
CP	221 584 451	2 921 427		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	36 735 598	482 526	-37 218 124	0
positionnement fin d'exercice(a) + (b) - (c)	36 735 598	37 218 124	-	-

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 622 965	1 238 783	1 238 783	-	141 667	141 667	1 238 783	1 238 783	-	141 667	141 667	242 515	-
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	20 450 372	14 076 319	14 076 319	-	4 287 175	4 287 175	14 076 319	14 076 319	-	4 287 175	4 287 175	2 086 878	-
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	22 035 527	10 322 605	10 322 605	-	4 240 622	4 240 622	9 674 483	9 674 483	-	4 884 622	4 884 622	7 472 300	4 122
Sciences de l'homme et de la société	1 087 288	680 001	680 001	-	183 522	183 522	680 001	680 001	-	183 522	183 522	223 764	-
Interdisciplinaire et transversale	61 640	26 213	26 213	-	15 000	15 000	26 213	26 213	-	15 000	15 000	20 427	-
Total contrats de recherche	45 257 792	26 343 921	26 343 921	-	8 867 986	8 867 986	25 695 799	25 695 799	-	9 511 986	9 511 986	10 045 885	4 122
Actions ENS	257 419			-	236 000	236 000			-	231 000	231 000	21 419	0
Total contrats de formation continue	257 419	-	-	-	236 000	236 000	-	-	-	231 000	231 000	21 419	0
CDSN	86 288 859	60 743 221	60 743 221	-	18 186 408	18 186 408	54 058 374	54 058 374	-	16 150 200	16 150 200	7 359 230	8 721 055
Total contrats d'enseignement	86 288 859	60 743 221	60 743 221	-	18 186 408	18 186 408	54 058 374	54 058 374	-	16 150 200	16 150 200	7 359 230	8 721 055
2012-0225 Saclay	268 308 034	233 593 378	233 593 378	-	2 421 427	2 421 427	227 668 483	227 668 483	-	3 421 427	3 421 427	32 293 229	4 924 895
Total programmes pluriannuels d'investissement	268 308 034	233 593 378	233 593 378	-	2 421 427	2 421 427	227 668 483	227 668 483	-	3 421 427	3 421 427	32 293 229	4 924 895
Total	400 112 104	320 680 520	320 680 520	-	29 711 821	29 711 821	307 422 656	307 422 656	-	29 314 613	29 314 613	49 719 762	13 650 072

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 622 965		1 622 965	1 058 700	40 000	524 265
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	20 450 372		20 450 372	15 119 674	95 795	5 234 903
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	22 035 527		22 035 527	11 137 030	1 861 800	9 036 697
Sciences de l'homme et de la société	1 087 288		1 087 288	870 334	9 965	206 990
Interdisciplinaire et transversale	61 640		61 640	2 000		59 640
Total contrats de recherche	45 257 792	-	45 257 792	28 187 738	2 007 560	15 062 494
Actions ENS	257 419		257 419		257 419	-
Total contrats de formation continue	257 419	-	257 419	-	257 419	-
CDSN	86 288 859	68 604 277	86 288 859	68 604 277	10 422 979	7 261 603
Total contrats d'enseignement	86 288 859	68 604 277	86 288 859	68 604 277	10 422 979	7 261 603
2012-0225 Saclay	268 308 034		268 308 034	264 404 081	3 903 953	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	268 308 034	-	268 308 034	264 404 081	3 903 953	-
Total	400 112 104	68 604 277	400 112 104	361 196 096	16 591 911	22 324 097

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle Coût total de l'opération (1)	Prévision N (BI + BR)									Prévision N+1 et suivantes						
			AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
			(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Saclay	Investissement	268 308 034	233 593 378	233 593 378	0	2 421 427	2 421 427	227 668 483	227 668 483	0	3 421 427	3 421 427	32 293 229	37 218 124	0	0	0	0
Total Dépenses d'investissement.PPL1		268 308 034	233 593 378	233 593 378	0	2 421 427	2 421 427	227 668 483	227 668 483	0	3 421 427	3 421 427	32 293 229	37 218 124	0	0	0	0
Contrats de recherche	Personnel		15 336 733	15 336 733	0	5 039 882	5 039 882	14 539 424	14 539 424	0	5 039 882	5 039 882						
	Fonctionnement et intervention	45 257 792	5 677 999	5 677 999	0	2 677 344	2 677 344	5 957 999	5 957 999	0	2 677 344	2 677 344						
	Investissement		5 329 188	5 329 188	0	1 150 760	1 150 760	5 198 375	5 198 375	0	1 794 760	1 794 760						
Total contrat de recherche.2		45 257 792	26 343 921	26 343 921	0	8 867 986	8 867 986	25 695 799	25 695 799	0	9 511 986	9 511 986	9 000 000	8 500 000	1 045 885	1 550 007	0	0
Contrat de formation continue	Personnel				0	197 000	197 000				197 000	197 000						
	Fonctionnement et intervention	257 419			0	36 000	36 000				31 000	31 000						
	Investissement		0	0	0	3 000	3 000	0	0	0	3 000	3 000	0	0	0	0	0	0
Total contrat de formation continue.3		257 419	0	0	0	236 000	236 000	0	0	0	231 000	231 000	0	0	0	0	0	0
CDSN	Personnel	0			0													
	Fonctionnement et intervention	86 288 859	60 743 221	60 743 221	0	18 186 408	18 186 408	54 058 374	54 058 374	0	16 150 200	16 150 200	7 359 230	16 080 285				
	Investissement	0			0													
Total contrat d'enseignement.4		86 288 859	60 743 221	60 743 221	0	18 186 408	18 186 408	54 058 374	54 058 374	0	16 150 200	16 150 200	7 359 230	16 080 285	0	0	0	0
	Ss total personnel	0	15 336 733	15 336 733	0	5 236 882	5 236 882	14 539 424	14 539 424	0	5 236 882	5 236 882	0	0	0	0	0	0
	Ss total fonctionnement et intervention	131 804 070	87 087 142	87 087 142	0	20 899 752	20 899 752	79 754 173	60 016 373	0	18 858 544	18 858 544	7 359 230	16 080 285	0	0	0	0
	Ss total investissement	268 308 034	238 922 566	238 922 566	0	3 575 187	3 575 187	232 866 858	232 866 858	0	5 219 187	5 219 187	32 293 229	37 218 124	0	0	0	0
TOTAL		400 112 104	341 346 442	341 346 442	0	29 711 821	29 711 821	327 160 455	307 422 656	0	29 314 613	29 314 613	16 359 230	24 580 285	1 045 885	1 550 007	0	0

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision Financement de l'opération (18)	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
			Encaissements des années antérieures à N (19)	Encaissement prévu en N (20)	Encaissements prévus en N+1 (21)	Encaissements prévus en N+2 (22)	Encaissements prévus > N+2 (23)
Dépenses d'investissement	Financement de l'Etat*	0	0	0			
	Autres financements publics**	268 308 034	264 404 081	3 903 953			0
Total PPL1		268 308 034	264 404 081	3 903 953	0	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	811 743	90 000		100 000	621 743	
	Autres financements publics**	26 257 851	16 293 413	1 267 054	2 722 185	5 975 199	
	Autres financements***	18 188 198	11 804 325	740 506	500 000	5 143 367	
Total contrat de recherche.2		45 257 792	28 187 738	2 007 560	3 322 185	11 740 309	0
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*	8 000		8 000			
	Autres financements publics**	0		0			
	Autres financements***	249 419	0	249 419			
Total contrat de formation continue.3		257 419	0	257 419	0	0	0
CDSN	Financement de l'Etat*	86 288 859	68 604 277	10 422 979	7 261 603		
	Autres financements publics**	0	0	0	0	0	0
	Autres financements***	0	0	0	0	0	0
Total contrat d'enseignement.4		86 288 859	68 604 277	10 422 979	7 261 603	0	0
	Ss total financement de l'Etat	87 108 602	68 694 277	10 430 979	7 361 603	621 743	0
	Ss total autres financements publics	294 565 885	280 697 494	5 171 007	2 722 185	5 975 199	0
	Ss total autres financements	18 437 617	11 804 325	989 925	500 000	5 143 367	0
TOTAL		400 112 104	361 196 096	16 591 911	10 583 788	11 740 309	0

TABLEAU 11
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI	
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	30 734 910
	2	Niveau initial du fonds de roulement	24 915 759
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 47 927 928
	4	Niveau initial de la trésorerie	72 843 686
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	35 753 484
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	37 090 202
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement - AE 2025	124 413 264
	6	Résultat patrimonial	- 3 177 861
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	- 2 054 856
	8	Variation du fonds de roulement	- 4 073 726
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS - 1 000
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - - 5 000
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ 4 000
		Cautionnements et dépôts	-
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS -
		Variation des stocks	+ / - -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 8 709 157
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 25 579 989
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 16 870 832
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	- 12 781 883
		12.a Recettes budgétaires	108 631 533,00
	12.b Crédits de paiement ouverts - CP 2025	121 413 416,00	
13	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers	- 3 565 504	
14	Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers	- 1 000	
15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	- 16 348 387	
	15.a dont variation de la trésorerie fléchée	482 526	
	15.b dont variation de la trésorerie non fléchée	- 16 830 913	
16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	12 274 661	
17	Restes à payer (AE 2025-CP 2025)	2 999 848	
18	Niveau final de restes à payer	33 734 758	
Stocks finaux	19	Niveau final du fonds de roulement	20 842 033
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 35 653 267
	21	Niveau final de la trésorerie	56 495 300
		21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	36 236 010
	21.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	20 259 289	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Unités	Moyens ENS Paris-Saclay dotation 2025 effectif prévisionnel au 1er janvier 2024			Moyens des autres tutelles dotation 2024 - effectif prévisionnel au 1er janvier 2024					Total			
	Total* : Fonctionnement Investissement :	Fonctionnement Investissement :	43 470 € 43 470 €	Autres établissements tutelles Paris-Saclay	CNRS - INRIA - INSERM		Etablissements tutelles extérieurs Paris-Saclay					
					Fonctionnement et Investissement :	0	Fonctionnement et Investissement :	65 200 €		Fonctionnement et Investissement :	26 318 €	
CB UMR Centre Giovanni Borelli	Personnel	BIATSS : 1 EC : 21	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 4	3 5	emplois emplois	Personnel BIATSS : 0 EC : 28	emplois emplois	9 58
CEPS Centre d'Économie de l'ENS Paris-Saclay	Personnel	BIATSS : 1 EC : 9	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 0 EC : 5	emplois emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 1	3 1	emplois emplois	Personnel BIATSS : 0 EC : 0	emplois emplois	9 15
CRD Centre de Recherche en Design	Personnel	BIATSS : 1 EC : 5	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 0 EC : 1	emplois emplois	Personnel ITA : 0 CR/DR : 0		emplois emplois	Personnel BIATSS : 1 EC : 5	emplois emplois	2 11
IDHES UMR 8533 Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie	Personnel	BIATSS : 1 EC : 5	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 0 EC : 10	emplois emplois	Personnel ITA : 0 CR/DR : 5	1 5	emplois emplois	Personnel BIATSS : 1 EC : 39	emplois emplois	3 64
ISP UMR 7220 Institut des Sciences Sociales du Politique	Personnel	BIATSS : 0 EC : 7	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 0 EC : 1	emplois emplois	Personnel ITA : 2 CR/DR : 5	3 8	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : 37	emplois emplois	5 58
LBPA UMR 8113 Laboratoire de Biotechnologies et Pharmacologie Appliquées	Personnel	BIATSS : 1 EC : 7	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 0 EC : 0	emplois emplois	Personnel ITA : 3 CR/DR : 14	0 0	emplois emplois	Personnel BIATSS : 0 EC : 1	emplois emplois	4 22
LMF Laboratoire de Méthodes Formelles	Personnel	BIATSS : 2 EC : 9	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 0 EC : 5	emplois emplois	Personnel ITA : 2 CR/DR : 26		emplois emplois	Personnel BIATSS : 1 EC : 16	emplois emplois	5 56
LMPs Laboratoire de Mécanique Paris-Saclay	Personnel	BIATSS : 2 EC : 25	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 1 EC : 16	emplois emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 13	0 0	emplois emplois	Personnel BIATSS : 0 EC : 12	emplois emplois	8 66
LUMIN Laboratoire Lumière-Matière aux Interfaces	Personnel	BIATSS : 6 EC : 12	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 2 EC : 5	emplois emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 7	0 0	emplois emplois	Personnel BIATSS : 0 EC : 4	emplois emplois	13 28

LURPA EA 1385 Laboratoire Universitaire de Recherche en Production Automatisée	Total* : 21 977 €	Fonctionnement Investissement :	18 697 € 3 280 €	Fonctionnement et Investissement :	24 374 €	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :	46 351 €		
	Personnel	BIATSS : EC :	4 emplois 5 emplois	Personnel	BIATSS : EC :	0 emplois 6 emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	0 emplois 0 0 emplois	Personnel	BIATSS : EC :
PPSM UMR 8531 Labo. de photophysique et photochimie supramoléculaires et macromoléculaires	Total* : 50 439 €	Fonctionnement Investissement :	43 439 € 7 000 €	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :	47 000 €	Fonctionnement et Investissement :	97 439 €		
	Personnel	BIATSS : EC :	3 emplois 6 emplois	Personnel	BIATSS : EC :	0 emplois 0 emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	3 0 emplois 8 0 emplois	Personnel	BIATSS : EC :
SATIE UMR 8029 Laboratoire Systèmes des Technologies de l'Information et de l'Energie	Total* : 48 179 €	Fonctionnement Investissement :	48 179 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	69 194 €	Fonctionnement et Investissement :	50 000 €	Fonctionnement et Investissement :	121 960 €	289 333 €	
	Personnel	BIATSS : EC :	3 emplois 11 emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois 15 emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	6 emplois 3 1 emplois	Personnel	BIATSS : EC/CR/DR :
GIS Gerpisa Groupe d'études et de Recherche Permanent sur l'Industrie et les Salariés de l'Automobile	Total* : 5 000 €	Fonctionnement Investissement :	5 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :	22 500 €	27 500 €	
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :
Farman FR 3311 Institut Farman FR 3311	Total* : 30 000 €	Fonctionnement Investissement :	30 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement / Investissement :	5 000 €	Fonctionnement et Investissement :		35 000 €	
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :
IdA FR 3242 Institut d'Alembert FR 3242	Total* : 60 000 €	Fonctionnement Investissement :	60 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :	12 500 €	Fonctionnement et Investissement :		72 500 €	
	Personnel	BIATSS : EC :	2 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :
IRL Relax UMI 2000 Laboratoire franco-indien Research Lab in Computer Science	Total* : 10 000 €	Fonctionnement Investissement :	10 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :	30 000 €	Fonctionnement et Investissement :	5 000 €	45 000 €	
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :
MSH USR 3683 Maison des sciences de l'homme	Total* : 15 000 €	Fonctionnement Investissement :	15 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	12 200 €	Fonctionnement et Investissement :	10 000 €	Fonctionnement et Investissement :		37 200 €	
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois 0,5 emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	2 emplois emplois	Personnel	BIATSS : CR/DR :
Intervention	Total* : 32 849 €	Fonctionnement Investissement :	32 849 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		32 849 €	
	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :
Pôle prototypage (commun formation-recherche)	Total* : 24 000 €	Fonctionnement Investissement :	24 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		24 000 €	
	Personnel	BIATSS : EC :	1 emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :
Total	Total* : 619 777 €	Fonctionnement Investissement :	569 307 € 50 470 €	Fonctionnement et Investissement :	301 988 €	Fonctionnement et Investissement :	729 200 €	Fonctionnement et Investissement :	310 373 €	1 961 338 €	
	Personnel	BIATSS : EC :	28 emplois 122 emplois	Personnel	BIATSS : EC :	3 emplois 65 emplois	Personnel	ITA : CR/DR :	38 10 emplois 20 emplois	Personnel	BIATSS : EC :

* hors investissements dans le cadre du PPI Foster ou du dialogue de gestion

Tableaux budgétaires : Budget principal

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Dépenses					Recettes				
	AE		CP		Recettes				
	BR-2024	BI - 2025	BR-2024	BI - 2025	BR-2024	BI - 2025			
Personnel	80 464 702,00	83 216 685	80 464 702,00	83 216 685	104 583 267	104 727 580	Recettes globalisées		
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	23 753 043	25 078 135	23 753 043	25 078 135	92 260 957,00	92 362 329,00	Subvention pour charges de service public		
					90 000,00	93 196,00	Autres financements de l'Etat		
					126 548,00	126 000,00	Fiscalité affectée		
Fonctionnement	31 328 533	35 900 762	30 616 228,00	31 286 994	5 140 258,00	6 182 934,00	Autres financements publics		
<i>Dont AE = CP</i>	10 709 288	12 606 052,13	10 709 288,00	12 606 052,13	6 965 504,00	5 963 121,00	Recettes propres		
<i>Dont AE <> CP</i>	20 619 245	23 294 709,87	19 906 940,00	18 680 941,87					
					-	-	Recettes fléchées **		
					0	-	Financements de l'Etat fléchés		
Investissement	3 080 216,00	2 874 390	2 949 403,00	3 488 310	0	-	Autres financements publics fléchés		
<i>Dont AE = CP</i>	3 080 216,00	1 516 510,00	3 080 216,00	1 516 510,00	0	-	Recettes propres fléchées		
<i>Dont AE <> CP</i>	2 067 417	1 357 880,00	- 130 813,00	1 971 800,00					
TOTAL DES DÉPENSES	114 873 451	121 991 837	114 030 333	117 991 989	104 583 267	104 727 580	TOTAL DES RECETTES		
Solde budgétaire - Excédent					-	-	9 447 066	13 264 409	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			PRINCIPAL					
Budget	Dépenses de l'organisme		Fonctionnement et intervention	CP	Investissement	CP	Total	CP
	Personnel							
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150	82 998 072	82 998 072	35 465 542	30 849 394	2 874 390	3 488 310	121 338 004	117 335 776
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	12 888 425,00	12 888 425,00	678 740,00	678 740,00	78 820,00	78 820,00	13 645 985	13 645 985
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	42 424 004,00	42 424 004,00	962 240,00	957 240,00	81 700,00	81 700,00	43 467 944	43 462 944
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 029 681,00	3 029 681,00	18 686 408,00	16 650 200,00	-	-	21 716 089	19 679 881
D105 - Bibliothèques et documentation	500 439,00	500 439,00	300 000,00	300 000,00	-	-	800 439	800 439
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	442 726,00	442 726,00	42 000,00	42 000,00	40 000,00	40 000,00	524 726	524 726
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	3 349 480,00	3 349 480,00	1 164 476,00	1 164 476,00	100 000,00	100 000,00	4 613 956	4 613 956
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 452 962,00	5 452 962,00	1 616 039,00	1 756 039,00	2 082 780,00	2 696 700,00	9 151 781	9 905 701
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 041 038,00	1 041 038,00	295 059,00	295 119,00	18 090,00	18 090,00	1 354 187	1 354 247
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	51 094,00	51 094,00	177 000,00	187 000,00	-	-	228 094	238 094
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	28 800,00	28 800,00	-	-	28 800	28 800
D114 - Immobilier	2 350 179,00	2 350 179,00	9 318 480,00	6 500 480,00	242 000,00	242 000,00	11 910 659	9 092 659
D115 - Pilotage et support	11 468 044,00	11 468 044,00	2 196 300,00	2 289 300,00	231 000,00	231 000,00	13 895 344	13 988 344
Programme 231							653 833	656 213
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	435 220,00	437 600,00	-	-	435 220	437 600
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	218 613,00	218 613,00	-	-	-	-	218 613	218 613
Total	83 216 685	83 216 685	35 900 762	31 286 994	2 874 390	3 488 310	121 991 837	117 991 989

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT **PRINCIPAL**

Budget	Recettes de					Recettes fléchées			Total
	Recettes globalisées								
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	92 362 329	-	-	-	-	-	-	-	92 362 329
Droits d'inscription	-	-	-	-	775 000	-	-	-	775 000
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	257 419	-	-	-	257 419
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	257 000	-	-	-	257 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 684 931	-	-	-	2 684 931
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	0
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 527 013	-	-	-	-	1 527 013
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	2 000 284	-	-	-	-	2 000 284
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	278 443	-	-	-	-	278 443
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	975 691	-	-	-	-	975 691
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	93 196	-	1 401 503	-	-	-	-	1 494 699
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	234 500	-	-	-	234 500
Autres recettes	-	-	126 000	-	1 754 271	-	-	-	1 880 271
Total	92 362 329	93 196	126 000	6 182 934	5 963 121	-	-	-	104 727 580
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									13 264 409

EQUILIBRE FINANCIER

PRINCIPAL

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR-2024	BI - 2025	BR-2024	BI - 2025	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	9 447 066	13 264 409			Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	0	0	0	0	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	0	5 000	0	4 000	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 551 116	4 733 881	1 380 606	1 168 377	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	0	0	1 870 773	0	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	11 998 182	18 003 290	3 251 379	1 172 377	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0	0	8 746 803	16 830 913	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	0	0	0	0	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	0	0	8 746 803	16 830 913	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	11 998 182	18 003 290	11 998 182	18 003 290	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT Compte de résultat prévisionnel

PRINCIPAL

CHARGES	BR-2024	BI - 2025	PRODUITS	BR-2024	BI - 2025
Personnel	80 464 702,00	83 216 685,00	Subventions de l'Etat	92 412 133,00	92 455 525,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée	126 548,00	126 000,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	26 539 730	28 085 838	Autres subventions	3 852 838,00	5 457 402,00
			Autres produits	8 074 829,00	10 085 735,00
TOTAL DES CHARGES (1)	107 004 432	111 302 523	TOTAL DES PRODUITS (2)	104 466 348	108 124 662
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	0	-	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	2 538 084	3 177 861
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	107 004 432,00	111 302 523	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	107 004 432	111 302 523

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR-2024	BI - 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-2 538 084	-3 177 861
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 333 577,00	2 420 531,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	1 081 620,00	1 297 526,00
= CAF ou IAF*	-1 286 127	-2 054 856

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR-2024	BI - 2025	RESSOURCES	BR-2024	BI - 2025
Insuffisance d'autofinancement*	1 286 127,00	2 054 856	Capacité d'autofinancement*	-	-
			Financement de l'actif par l'État	-	-
Investissements	2 436 216,00	3 488 310,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	923 803,00	1 470 440,00
			Autres ressources	-	-
Remboursement des dettes financières	-	5 000,00	Augmentation des dettes financières	-	4 000,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 722 343	5 548 166	TOTAL DES RESSOURCES (6)	923 803	1 474 440
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	2 798 540	4 073 726

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR-2024	BI - 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 2 798 540,00	-4 073 726
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	5 948 262,70	12 757 187
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT	- 8 746 802,70	-16 830 913
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	24 915 297,64	20 841 572
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 12 174 904,44	582 282
Niveau de la TRESORERIE	37 090 202,08	20 259 289

Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération immobilière

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BR-2024	BI - 2025	BR-2024	BI - 2025	BR-2024	BI - 2025	
Personnel	0	0	0	0	0	0	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	0	0	0	0	0	0	Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
							Fiscalité affectée
Fonctionnement	155 000,00	500 000,00	71 000,00	500 000,00	0	0	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	-	-	-	-	0	0	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	155 000,00	500 000,00	71 000,00	500 000,00			
					0	3 903 953,00	Recettes fléchées **
					0	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	1 780 000,00	1 921 427,00	2 771 000,00	2 921 427,00	0	3 903 953,00	Autres financements publics fléchés
<i>Dont AE = CP</i>	-	-	-	-	0	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	1 780 000,00	1 780 000,00	1 500 000,00	3 580 000,00			
TOTAL DES DÉPENSES	1 935 000	2 421 427	2 842 000	3 421 427	0	3 903 953	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent			-	482 526,00	2 842 000	Déficit - Solde budgétaire	

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT		SACLAY						
Budget	Dépenses de l'organisme		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	Personnel		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150	-	-	500 000,00	500 000,00	1 921 427,00	2 921 427,00	2 421 427,00	3 421 427,00
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 - Immobilier	-	-	500 000,00	500 000,00	1 921 427,00	2 921 427,00	2 421 427,00	3 421 427,00
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme 231	-	-	-	-	-	-	-	-
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	500 000,00	500 000,00	1 921 427,00	2 921 427,00	2 421 427,00	3 421 427,00
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							482 526,00	

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	3 903 953,00	-	3 903 953,00
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	3 903 953,00	-	3 903 953,00
								SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	

EQUILIBRE FINANCIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR-2024	BI - 2025	BR-2024	BI - 2025	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	2 842 000			482 526,00	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	-	-	-	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	-	-	-	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	-	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 842 000	0	0	482 526	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0	482 526	2 842 000		Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	0	482 526	2 842 000	0	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	0		0	0	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	2 842 000	482 526	2 842 000	482 526	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT Compte de résultat prévisionnel

SACLAY

CHARGES	BR-2024	BI - 2025	PRODUITS	BR-2024	BI - 2025
Personnel	-	-	Subventions de l'Etat	-	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	-	Fiscalité affectée	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	9 608 565,00	9 887 231,00	Autres subventions	71 000	500 000,00
			Autres produits	9 537 565,00	9 387 231,00
TOTAL DES CHARGES (1)	9 608 565	9 887 231	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 608 565	9 887 231
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	-	-	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 608 565	9 887 231	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 608 565	9 887 231

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR-2024	BI - 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 322 656,00	9 387 231,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 322 656,00	9 387 231,00
= CAF ou IAF*	-	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits con

EMPLOIS	BR-2024	BI - 2025	RESSOURCES	BR-2024	BI - 2025
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	-	-
			Financement de l'actif par l'État	-	-
Investissements	2 771 000,00	2 921 427,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 771 000,00	2 921 427,00
			Autres ressources	-	-
Remboursement des dettes financières	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 771 000	2 921 427	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 771 000	2 921 427,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR-2024	BI - 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 842 000,00	-482 526
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT	- 2 842 000,00	482 526,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	461,29	461,29
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 35 753 023,10	-36 235 549
Niveau de la TRESORERIE	35 753 484,39	36 236 010,39

BUDGET INITIAL 2025

Présenté par la présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

À Gif-sur-Yvette, le 13 décembre 2024

La présidente,

Nathalie CARRASCO